

Une minute de silence pour Samuel Paty

Lundi, à l'école primaire Victor-Hugo, comme dans toutes les classes des écoles de France, la rentrée scolaire s'est effectuée d'une manière peu ordinaire.

Reportage

« **L'ambiance est un peu lourde !** » confie Bruno Nidelet, professeur en classe de CM2. Après la présentation du protocole sanitaire qui « **impose huit lavages de mains par jour** », la parole est laissée aux enfants pour qu'ils s'expriment sur la mort de Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie décapité dans une rue près de son collège, à Conflans-Sainte-Honorine.

« **Ce moment est essentiel pour revenir avec objectivité sur ce qu'ils ont perçu de cette actualité et pour répondre à leurs questions dans un cadre moral, civique et laïque** », précise Bruno Nidelet.

Sur la table de chaque élève, une page de *Mon Quotidien* en date du 20 octobre rappelle le contexte des différentes attaques terroristes islamistes depuis 2012. Plus de 260 personnes ont été tuées. Un titre barre cette page : « **Assassiné parce qu'il faisait son métier. Le professeur voulait faire réfléchir ses élèves sur la liberté d'expression.** »

« **La liberté d'expression est fondamentale** »

L'échange se poursuit avec les élèves et Bruno Nidelet, qui abordent la « **liberté** » dans son acceptation générale et celle de son expression. « **La liberté d'expression est une liberté fondamentale** », rappelle une élève évoquant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. « **Chacun a le droit de ses idées dans le respect de l'autre, même si ces idées déplaisent** », ressortent des différents propos tenus.

« **Pourquoi la liberté d'expression est-elle si importante ?** » amenant des concepts de « **liberté de pensée, de la presse, de la caricature** », incluant également des notions de « **démocratie** » ou, à l'inverse, de « **dictature** ».

Le terme d'égalité en droit est évoqué avec un bref retour sur la monarchie, puis celle du devoir de fraternité.

À travers un rappel de la loi de Jules Ferry sur l'école primaire, « **qui rend l'école gratuite, obligatoire et laïque, et la loi de 1905 sur la séparation entre les religions et l'État** », la laïcité est abordée : « **La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.** »

Ou encore : « **Chacun peut exprimer librement ses idées, toujours dans le respect des autres et de la loi. Il peut croire ou ne pas croire ! En France, il n'y a pas de religion d'État qui soumettrait un individu. Croire ou ne pas croire doit relever de la sphère privée.** »

À 11 h, Bruno Nidelet fait lever ses élèves afin de respecter une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty. Certains élèves se figent, tandis que d'autres ferment les yeux, un moment.



Une minute de silence dans la classe de CM2 de Bruno Nidelet à l'école Victor-Hugo en hommage à Samuel Paty. Ouest-France